

Dossier de presse

SAMEDI 27 MARS 2010

INAUGURATION

Prolongement de la ligne 2
du Tramway
entre Euroméditerranée/Gantès
et Euroméditerranée/Arenc



Service Presse
Tél : 04 88 77 62 54/51
Portable 06 32 87 51 18
patricia.litou@marseille-provence.fr
contact.presse@marseille-provence.fr

Samedi 27 mars 2010





Prolongement Gantès-Arenc Ligne 2 du tramway

Sommaire

Inauguration du prolongement du tramway Gantès-Arenc

Samedi 27 mars 2010 à 11h

Le prolongement Gantès-Arenc

- 700 m au cœur d'une zone en plein essor
- Retour sur les étapes des travaux
- Financements
- Un réseau d'entreprises

Développer les transports sur le territoire

- Créer un axe nord-sud
- Les transports à l'horizon 2014
- Réalisations et budget 2010

Le tramway

- Dates et chiffres
- Informations pratiques sur les lignes T1 et T2

ANNEXE

Plan du réseau tramway et des correspondances

Service Presse

Tél : 04 88 77 62 54 / 51

Portable : 06 32 87 51 18

patricia.litou@marseille-provence.fr

contact.presse@marseille-provence.fr



Prolongement Gantès-Arenc – Ligne 2 du tramway

Le prolongement Gantès-Arenc

La ligne de tramway T2 est maintenant prolongée d'Euroméditerranée-Gantès à Euroméditerranée-Arenc sur un tronçon de plus de 700 mètres, dans un quartier en pleine mutation, au sein de la ZAC CIMED, opération pilotée par l'EPAEM¹. Aujourd'hui terminus de la ligne T2, la nouvelle station de tramway Arcenc sera, dans les années à venir, au cœur d'une zone multimodale grâce à la réalisation d'un pôle d'échange et d'une halte ferroviaire venant connecter le nord de la ville au quartier d'affaires. A terme, c'est environ 4 000 usagers par jour qui sont attendus à cette nouvelle station, ce qui en fera, avec la station Belsunce-Alcazar, l'une des plus fréquentées du réseau.

700 m au cœur d'une zone en plein essor

La nouvelle portion de tramway inaugurée ce jour s'étend sur 740 m qui viennent s'ajouter au 11,2 km du réseau existant exploité en 2 lignes depuis la réouverture du tunnel de Noailles le 28 septembre 2008 : la ligne T1 Noailles – Les Caillols et la ligne T2 Blancarde-Foch – Euroméditerranée-Arenc.

Le choix de l'implantation de la station Arcenc a été calé avec le projet de la future gare SNCF sur le secteur ainsi que ceux d'Euroméditerranée (travaux d'aménagements de la ZAC de la Joliette bd de Dunkerque et de la ZAC Cité de la Méditerranée sur le Bd de Paris). Plusieurs conventions ont ainsi été passées entre l'EPAEM et MPM afin de gérer au mieux ces interfaces.

L'essor économique et social du quartier, insufflé par la dynamique d'Euroméditerranée, se matérialise par le développement de zones d'activité et l'implantation de nombreuses entreprises sur le secteur, à l'image de CMA-CGM. Le prolongement du tramway jusqu'à la station Euroméditerranée-Arenc offre une desserte en transport public du Dock des Suds, des archives départementales, du Silo, de la tour CMA-CGM et des nouveaux hôtels. Au sein d'une zone en pleine mutation², dont le périmètre va encore s'étendre au nord sur 169 ha, le tramway desservira demain Les Quais d'Arcenc, de nouveaux logements et bureaux, Euromed Center...

Par ailleurs, cette opération inclut la réalisation d'un **pôle d'échange multimodal** avec les bus de la RTM, notamment la ligne 35 vers le quartier de l'Estaque, et avec les cars du Conseil général des Bouches-du-Rhône en provenance et à destination d'Aix-en-Provence et de Marignane. En outre, il a été décidé de créer dans les prochaines années une **halte ferroviaire** sur la ligne TER du littoral complétant ainsi le pôle d'échanges d'Arcenc.

Une voie de remisage pour le tramway a été créée grâce à l'acquisition de 1 120 m² de terrain auprès de la SNCF. Deux rames peuvent y stationner, ce qui facilite l'exploitation et la régulation de la ligne.

¹ Etablissement public d'aménagement Euroméditerranée

² Cette extension, décidée par l'Etat et les collectivités locales, a été entérinée par décret le 22 décembre 2007. Avec 480 ha, Euroméditerranée est désormais la plus grande opération de rénovation urbaine d'Europe.

Retour sur les étapes des travaux

La démolition en 2008 de l'ancienne passerelle d'accès à l'A55 a permis de retenir le tracé le plus direct depuis la station Gantès jusqu'au terminus d'Arenc, situé au pied de la tour CMA-CGM. Après un appel d'offre réalisé cette même année, les travaux ont pu commencer au début de l'année 2009. L'ordre de service de démarrage a été signé le 15 janvier 2009 pour une durée des travaux de 12 mois. Les essais se sont déroulés en février et mars 2010 avant la mise en service ce samedi 27 mars 2010.



En bref

Longueur du prolongement : **740 m** sur un réseau qui comptait **11,2 km** soit **+ 6%**
Début des travaux : **fin février 2009**
Date de mise en service : **fin mars 2010**
Coût total de l'opération : **22 M€ TTC**



Financements

Le coût total de cette réalisation s'élève à **22 M € TTC**, dont **13,792 M € pris en charge par Marseille Provence Métropole**. Ce montant prend en compte la réalisation de nouvelles études modifiant les études préliminaires et les études de niveau avant projet de ce secteur, le coût des acquisitions foncières, des déviations de réseaux, des frais de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage ainsi que des adaptations de programme.

Le taux de **subvention** de l'opération représente environ **40% du coût total**, soit un montant de 8,38 M€, se répartissant comme suit :

Conseil général	5 M €
Conseil régional	0,638 M €
EPAEM	0,140 M €
Etat	2,6 M € (au titre du Grenelle 1 de l'Environnement).

Enfin, la valeur de la TVA qui sera récupérée par la Collectivité sur ces investissements est de l'ordre de 3,6 M €. Le coût résultant pour la collectivité s'établit donc à environ 10 M€.

Un réseau d'entreprises

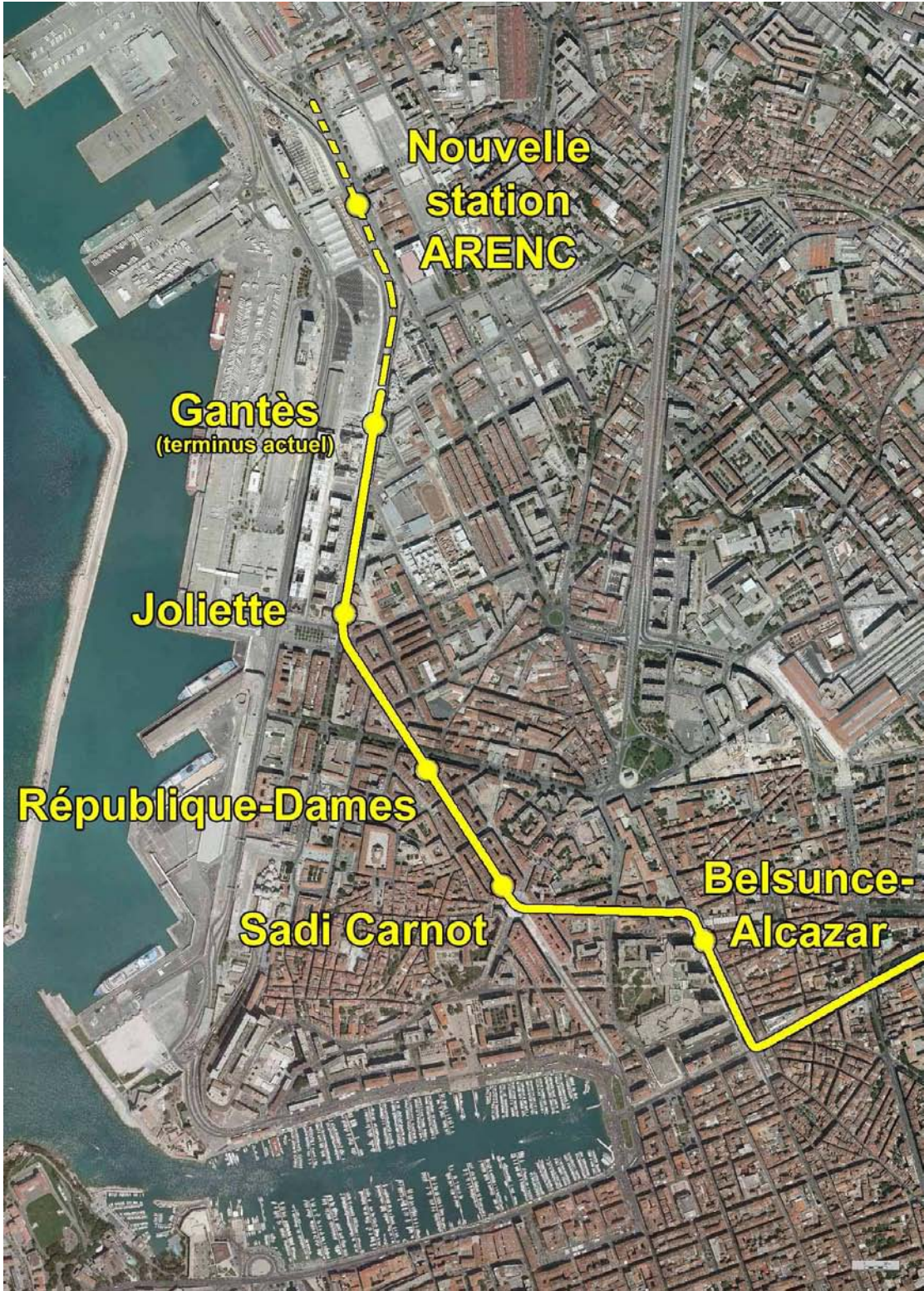
Plusieurs entreprises ont participé à la réalisation des travaux

Marché infrastructures et équipements : EUROVIA / CEGELEC / ETF / INEO PACA	Montant : 11 952 181 € TTC
Marché signalisation carrefour : SNEF	Montant : 257 563 € TTC
Marché signalisation ferroviaire : COLAS RAIL	Montant : 654 583 € TTC
Marché SAEIV (système d'Aide à l'Exploitation et Information des Voyageurs) : THALES / SNEF / MOVIKEN SLE	Montant : 992 455 € TTC
Maîtrise d'œuvre (EGIS RAIL) et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (SYSTRA)	Montant : 2,15M€ TTC

Information du public

Pour informer le grand public de la mise en service du tronçon Gantès-Arenc, MPM a multiplié les messages sur différents canaux : publicité dans la PQR, spots radio, affichage et flyers : 17.700 cart'com vont être diffusées dans 170 points, « réseau toutes cibles » à Marseille du 31/03 au 13/04.

Le jour de l'inauguration, 2.300 cart'com seront distribuées par 3 hôtesses reconnaissables par leur tenue aux couleurs de MPM). L'ambiance musicale sera assurée par le groupe *La Banda du Dock*, au moment de l'inauguration mais aussi l'après-midi de 13h30 à 16h le long de la ligne 2 du tramway.



Prolongement Gantès-Arenc – Ligne 2 du tramway

Développer les transports sur le territoire

Créer un axe Nord-Sud

Le prolongement Gantès-Arenc a été conçu dans la perspective d'un pôle d'échange multimodal avec les bus de la RTM et les cars du Conseil général des Bouches-du-Rhône, complété par une halte ferroviaire sur la ligne TER du littoral. A long terme, il a vocation à devenir le point de départ vers le Nord d'un axe Saint-Antoine / Rond-Point-de-Mazargue. En centre ville, la section de tramway Cours Saint-Louis-Castellane, dont la livraison est prévue pour début 2014, s'inscrit dans la perspective de cet axe Nord-Sud complet.

Sans attendre cette ligne de tramway structurante, la Communauté urbaine, avec le concours financier du Conseil général des Bouches-du-Rhône (cf. encadré), s'est fixé comme objectif d'achever une liaison Nord-Sud en site propre d'ici 2014. Elle combinera deux types de moyens de transport collectif - métro et BHNS³ - et prévoit un parc relais. Cet axe sera constitué de deux branches de part et d'autre du réseau existant : une liaison Capitaine Gèze-Saint-Antoine au Nord et Castellane-Luminy au Sud.

Nord

Prolongement du métro en aérien entre Bougainville et Capitaine-Gèze

Ce tronçon d'environ 800 m reliera le métro au futur pôle d'échange Capitaine Gèze qui sera parmi les plus importants de Marseille.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été nommée. Les études vont démarrer pour une livraison en 2014. Des acquisitions foncières sont nécessaires pour réaliser en parallèle une plate-forme d'échange et un parc relais.

BHNS Capitaine Gèze-Saint Antoine

Sur 10 km, ce tronçon reprend l'itinéraire du bus 31 Canebière-Bourse – Les Aygalades. Il sera aménagé en mode BHNS en site propre sur la majeure partie du tracé.

Les bureaux d'études d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été choisis, ainsi que les bureaux de maîtrise d'œuvre. Les études de circulation ont débuté.

Sud

Tramway Saint-Louis-Castellane

Cette section, qui permettra dans un premier temps de relier Arenc à Castellane, constitue la première étape d'un axe nord-sud en tramway.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage qui a participé à la réalisation des lignes en service a vu sa mission étendue et la déclaration d'utilité publique a été prorogée par le préfet des Bouches-du-Rhône pour 5 ans à compter de juillet 2009. Les études de dévoiement de réseaux ainsi que les reconnaissances géotechniques sont en cours.

BHNS Castellane-Luminy

Véritable chaînon permettant de relier les quartiers sud au centre ville et plus particulièrement le pôle universitaire de Luminy, ce projet suit l'itinéraire de la ligne 21 Canebière-Bourse-Luminy. Il consiste à aménager 9,5 km de voies.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été choisie, la maîtrise d'œuvre reste à attribuer.

³ Bus à haut niveau de service



Les transports à l'horizon 2014

A échéance 2014, le plan transport élaboré par la Communauté urbaine en collaboration avec la Ville de Marseille et avec le concours financier du Conseil général des Bouches-du-Rhône, prévoit aussi :

- une troisième ligne BHNS, entre Saint-Jérôme et le technopôle de Château-Gombert, avec connexion au métro La Rose
- l'amélioration d'une dizaine de lignes structurantes du réseau bus de la RTM
- des aménagements de parcs relais en périphérie
- un réseau de pôles d'échange structurants
- des connexions favorisées - réseaux urbains et gares TER.

Le plan quinquennal d'investissement Du Conseil général des Bouches-du-Rhône

Dans le cadre de son plan quinquennal d'investissement, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a choisi de faire porter ses efforts particulièrement sur les transports : en tout 200 M € leur sont consacrés. Une première enveloppe de 50 M € est consacrée à l'accompagnement du Syndicat Mixte des transports (pôles d'échange et parc relais, billettique, sites propres). Ces actions sont coordonnées avec le volet transports en soutien aux **projets majeurs de la Communauté urbaine qui s'élève à 150 M €.**

Réalisations et budget 2010

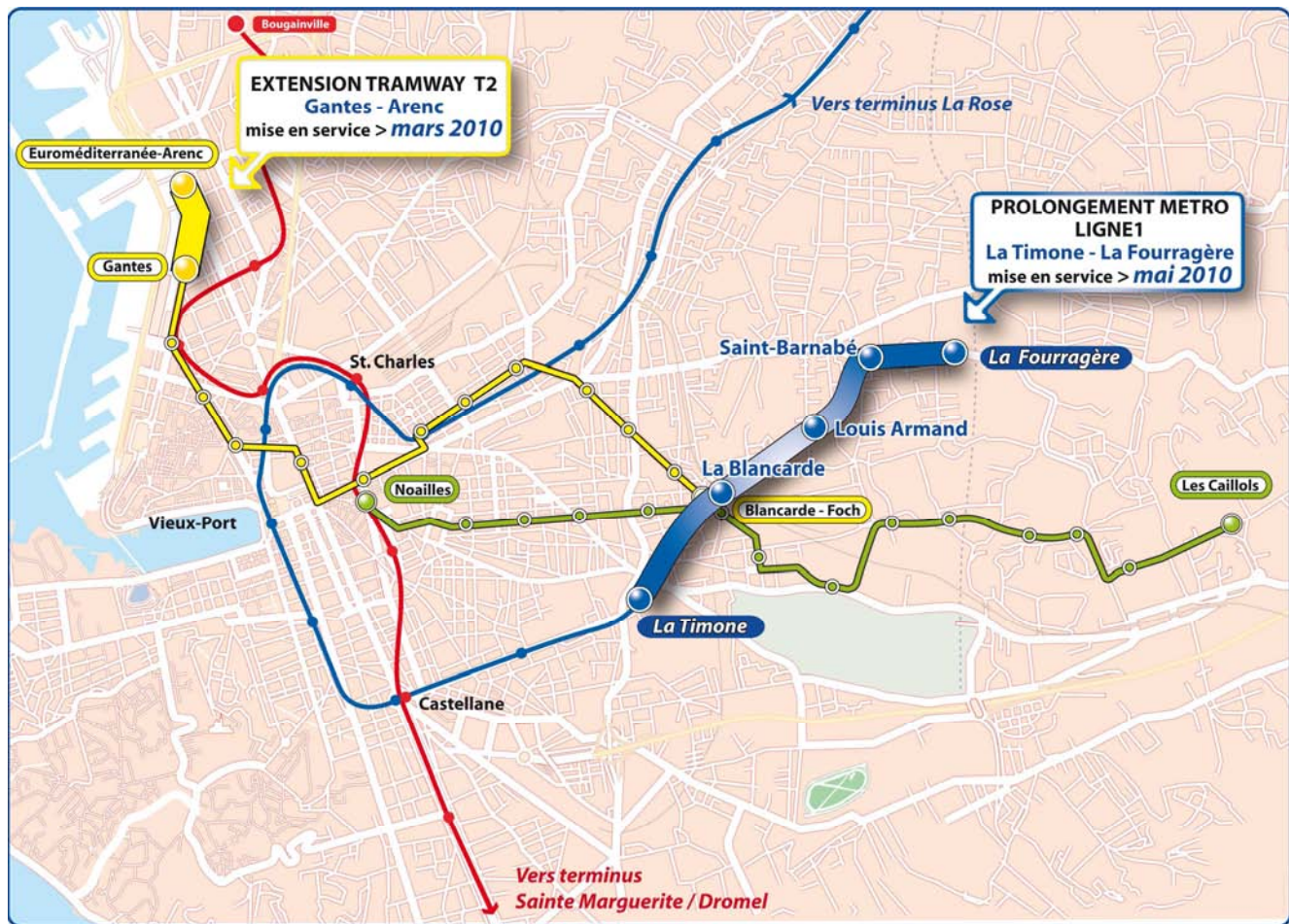
La politique de transport et déplacements de Marseille Provence Métropole est destinée à restructurer l'espace communautaire, à proposer des modes de transport alternatifs et complémentaires à la voiture, tout en stimulant l'économie locale en mettant à disposition des entreprises et des citoyens des moyens de transports efficaces sur l'ensemble du territoire.

Soucieuse de proposer une offre de transport cohérente sur l'ensemble de son territoire, MPM s'engage dans une démarche qualité sur les réseaux hors Marseille, qui portera notamment sur le contrôle des prestations, l'information des usagers et la sécurité des points d'arrêt.

Lors du dernier Conseil communautaire le jeudi 25 mars 2010 a été voté le budget primitif 2010. Au total, tous financements compris, c'est un **budget de 333 millions d'euros** qui est consacré à la politique des déplacements, dont 158 millions pour le développement des infrastructures de transports, 146 millions destinés au fonctionnement de la RTM et 9 M€ pour les transports scolaires et interurbains.

Ainsi, le réseau des transports marseillais continue à se structurer en 2010 avec la mise en service des lignes prolongées du métro et du tramway, l'une jusqu'à la Fourragère et l'autre jusqu'à Arenc ; l'offre de bus correspondante sera adaptée. Au cours de l'année, quatre nouvelles lignes et le prolongement de cinq autres lignes seront mis en service par la RTM. Enfin, la billettique qui entre en vigueur en 2010 permettra de proposer un titre unique de transport – la carte Transpass - pour tout déplacement sur le territoire métropolitain.

- **4 janvier** : mise en service de la ligne de bus **51 St Menet**
- **11 janvier** : mise en service de la ligne de bus **88 St Mauron**
- **25 janvier** : mise en service de la ligne de bus **95 Estaque**
- **25 janvier** : mise en service de la ligne de bus **jet 142**
- **27 mars** : mise en service du prolongement de tramway T2 **Gantès - Arenc**
- **12 avril** : mise en service de la **carte sans contact Transpass**, un titre unique de transport pour tout déplacement sur le territoire métropolitain.
- **5 mai** : mise en service du prolongement du métro M1 **La Blancarde – La Fourragère**.



Prolongement Gantès-Arenc – Ligne 2 du tramway

Le tramway

Dates et chiffres

L'opération tramway dans son ensemble a fait l'objet d'un arrêté de D.U.P le 25 juin 2004 prorogé par Arrêté du 15 juin 2009. La réalisation des deux lignes de tramway s'est effectuée en plusieurs étapes :

- **Mise en service le 4 juillet 2007**
 - **Juillet 2007 à automne 2007, ouverture de la ligne Gantès/Les Caillols.**
 - **Automne 2007, ouverture du tronçon Blancarde/Eugène Pierre.** La ligne Gantès/Les Caillols est alors scindée en deux. En correspondance à la Blancarde, deux lignes sont créées provisoirement : Caillols/Eugène Pierre et Blancarde/Gantès.
- **28 septembre 2008, mise en service du dernier tronçon de la ligne Noailles/Les Caillols avec l'ouverture du tunnel de Noailles, long de 632 mètres.**

- Le tramway est équipé de **26** rames
- Chaque rame a une capacité de **200** voyageurs, **42** places assises et **158** debout
- La longueur d'une rame est de **33** m
- **70** km/h est la vitesse maximale du tramway
- **3 000** voyageurs par heure et par sens peuvent être transportés par le tramway
- **450** m de distance moyenne entre les stations
- **4** points de correspondance avec le métro
- **2** lignes sur environ **12** km
- **28** stations au total



Le réseau de tramway est exploité en 2 lignes, comme prévu initialement :

- Ligne T1 : Noailles – Les Caillols
- Ligne T2 : Euroméditerranée-Arenc - Blancarde-Foch

Horaires

T1 / T2 : de 5h à 0h30 dernier départ terminus (circulation jusqu'à 1h)

Information et confort des voyageurs

Temps d'attente indiqué aux arrêts, information embarquée (sonore et visuelle) performante et adaptée pour les mal-voyants et mal-entendants. Rames équipées de vidéo-surveillance.

T1 / T2 : 44 places assises par rame pour une capacité totale de 200 voyageurs. 2 espaces par rame sont réservés aux fauteuils roulants.

Tarifification

Cette extension de réseau est accessible sans augmentation tarifaire. La validation avant le départ est obligatoire dans les trois modes de transport (bus/métro/tramway). De nombreuses offres tarifaires permettent aux voyageurs de choisir le titre le mieux adapté à leurs déplacements.

Equipement

Comme sur l'ensemble du réseau, les rames sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et disposent de systèmes d'information clientèle sonore et visuelle performants, étudiés pour les mal-voyants et les mal-entendants. Elles sont en outre dotées d'un équipement de vidéo-surveillance.

Chiffres

	T1	T2
Longueur de la ligne	6,1 km	5,7 km
Nombre de stations	14	14

Temps de parcours et déplacements

T1 : 22 minutes en moyenne pour joindre directement le centre-ville (Noailles) au départ des Caillols.

T2 : 21 minutes en moyenne pour aller de la Blancarde jusqu'à Arcenc.

